

## **COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE DU 16 FÉVRIER 2023**

Le conseil municipal de la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Treigny le jeudi 16 février 2023 à 20h30, sous la présidence du maire Paulo Da Silva Moreira.

**Présents :** Paulo Da Silva Moreira, Christiane Lemoine, Serge Brousseau, Laurent Simon, Najiba Hadjali, Jean-Marie Jollet, Pierrette Gallon, Alain Mény, Françoise Reibell, Martine Viratelle, Antoine Pierlot, Jérôme Cagnat.

**Absents représentés :** Dominique Morisset donne pouvoir à Laurent Simon,  
Maryse Ferrand à Paulo Da Silva Moreira,  
Lise Bruneau à Jérôme Cagnat,  
Daniel Major-Domo à Serge Brousseau.

**Secrétaire de séance :** Martine Viratelle.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe du 19 janvier 2022, avec quelques modifications.

Adopté à l'unanimité.

### **Délibérations :**

#### **Autorisation pour le maire de signer la convention de règlement financier avec le SDEY (Syndicat départemental d'Énergies de l'Yonne)**

Il s'agit des travaux de l'éclairage public avec des lampes à LED (terminés au plus tard à la fin de 2023). Le conseil autorise le maire à signer la convention à hauteur de 80 000 €.

Adopté à l'unanimité.

#### **Participation de la commune à la création de 2 arrêts de bus**

L'un situé au 15 route des Landris à Sainte-Colombe (sans surcoût) et l'autre situé à La Cormiérie à Treigny, qui engendrerait 2 km supplémentaires par jour.

Adopté à l'unanimité.

#### **Location du logement situé au 5, rue des Écoles à Treigny**

Pour une surface de 120 m<sup>2</sup>, avec chauffage au fuel. Une demande de location a été faite et le conseil accepte de louer le logement à Mme Noémie Boulard.

Adopté à l'unanimité.

#### **Proposition d'achat de 2 parcelles de bois**

Elles sont attenantes à Guédelon. Parcelles AB n°6 et AB n° 83, pour une superficie totale de 42 ares et 96 centiares. Prix : 4 000 € + 750 € de frais.

Refusé à l'unanimité.

#### **Demande de location d'emplacement pour l'installation d'une machine à pizzas**

Dans le bourg de Treigny, l'installateur propose 200 € mensuel pour l'emplacement.

Fonctionnement : 24h/24h ; dimensions : 1,70 m x 1,70 m x 2,30 m.

Refusé avec 1 voix pour et 15 voix contre.

Arrivée de Maryse Ferrand à 22h05

### **Attribution des subventions communales aux associations**

Comité des Villages en Fête : 8 000 €                      Jean-Marie JOLLET sort pour le vote  
La Voix de Treigny-Perreuse : 3 000 €                      Martine VIRATELLE sort pour le vote  
Association des Potiers Créateurs de Puisaye (APCP) : 3 000 €  
Compagnie du 1<sup>er</sup> Août : 1 500 € (sous réserve de présentation des comptes 2022)  
Les Amis de Ratilly : 1 500 €  
Les Amis des Écoles de Treigny : 800 €  
AIEPPFP (Assoc. Intercommunale d'Éducation Populaire et Permanente de Forterre et Puisaye) : 825 €  
Treigny WadoKaï: 1 300 €  
Amicale des Sapeurs-Pompiers : 700 €  
Rencontres Poyaudines : 1 000 € Maryse FERRAND sort pour le vote  
À chacun son chemin en Puisaye Forterre : 200 €  
ULM Air Puisaye : 230 €  
Collectif Puisaye Forterre pour l'Ukraine : 200 €  
CFA Agricole de l'Yonne : 160 €  
CFA Bâtiment Dijon : 80 €  
Restos du Cœur : 300 €  
Toucy Entraide : oui, en fonction du nombre de bénéficiaires  
AFM Téléthon : 100 €  
PEP CBFC (Pupilles de l'Enseignement Public, Centre de Bourgogne-France-Comté) : 50 €  
Association française des sclérosés en plaques : 50 €  
Maxime + (aide aux enfants gravement malades de l'Yonne) : 50 €  
Total : 23 045 € pour 2023.  
Adopté à l'unanimité.

### **Étude de devis**

#### **Sortie en car pour les enfants de la commune**

Fixée le 18 mars prochain à 14h30, pour une séance au bowling de Cosne-sur-Loire.  
Cars Ropars (Saint-Fargeau) : 300 € (car de 33 places).  
Adopté à l'unanimité.

#### **Travaux de couverture à Treigny**

Au Vieux Préau : lanterneau, étanchéité, remplacement des tuiles gelées ; travaux et nettoyage sur la toiture de l'espace co-working (bureau partagé).  
EURL Titouan Aubert (Dampierre-sous-Bouhy) : 2 459,40 € TTC.  
Adopté à l'unanimité.

### **Informations et tour de table**

#### **- Église de Treigny :**

- 1) Après le récolement dernier, deux statues sont à restaurer ; un devis a été demandé et un autre devis va être demandé.
- 2) La chaudière, qui date de 1969, n'est plus en état de fonctionner et ne sera pas remplacée.
  - La distribution du Bulletin Municipal va être modifiée : certaines tournées n'étant plus assurées, il sera mis à disposition des habitants dans les mairies de Treigny et de Ste Colombe et chez les commerçants.
  - Le dossier de demande de subventions pour les travaux du toit de l'église de Perreuse est complet.
  - Un devis a été demandé pour des travaux de maçonnerie et fenêtres de l'école élémentaire.

-Un devis a été demandé à l'entreprise Ferrec pour l'écoulement des eaux du nouveau cimetière de Treigny.

15/2023

- Le compte-rendu de la commission Voirie et Travaux du 28 janvier a été envoyé.
- Lecture est faite de la lettre de Jean-Samuel Tribut, pompier à Saint-Sauveur, qui va tenter de battre le record du monde de tractions (7715 en 24h). L'évènement aura lieu les 4 mars (de 12h à 00h) et 5 mars (de 00h à 12h). La présence d'élus est requise.
- Les Feux de Brandons de Perreuse se tiendront le samedi 18 février à partir de 20h30
- Le Forum pour l'Emploi aura lieu le samedi 25 février au collège de Saint-Sauveur.
- Lors de la Foire du Renouveau (le 12 mars), c'est un traiteur d'Auxerre qui proposera les repas pour la salle du Cèdre ainsi que ceux qui seront servis à la Salle des Fêtes.
- La réunion de préparation de la Foire aura lieu lundi 20 février à 20h30, salle du conseil de la mairie de Treigny.
- Les travaux à Meugnes (chemin qui mène au lavoir) devront être finalisés par l'entreprise Ferrec.
- Le carrefour des Fragnes/Les Cours/Grattechien est en très mauvais état. Les travaux sont à réaliser par la commune de Bouhy.
- Sur le chemin qui va des ULM aux Gourleaux, 3 arbres sont tombés et ont été enlevés par un habitant.
- Au niveau du hameau des Martins, deux gros nids de poule sont à combler.
- Lors des visites à la Maison du Chanoine Grossier, des véhicules stationnant devant la maison gênent la circulation.
- A différents endroits, une accumulation de voitures, tentes, caravanes est à déplorer.

**La séance est levée à 0h10.**